






**Inauguration de l'espace
projet du Fongecif
Poitou-Charentes
Jeudi 20 septembre 2012**

20 septembre 2012



**Jean-Philippe RAMBAUD
Président**

20 septembre 2012





Les intervenants du Fongecif Poitou-Charentes

- Jean-Philippe Rambaud, Président
- Jean-Louis Piot, Vice Président
- Laurent Réveillon, Directeur
- Marie-Pierre de Lepinay, Conseillère pédagogique
- Bernard ABEILLE Directeur Général du FPSPP
- Intervention de Monsieur Pierre LAMBERT Préfet des Deux-Sèvres



20 septembre 2012




Le Fongecif Poitou-Charentes

Association paritaire depuis sa création en 1983, le Fongecif est mandaté par les partenaires sociaux pour contribuer dans le cadre de ses ressources, à la formation, au développement des compétences individuelles et à la promotion sociale des salarié(e)s, à leur initiative.

Une mission :

Contribuer à la continuité et à la sécurisation des parcours professionnels des salarié(e)s,

Une organisation autour de deux cœurs de métiers :

- ❖ Information / conseil / accompagnement des salarié(e)s,
- ❖ Gestion administrative et financière des dispositifs CIF, VAE, BILAN, FHTT, DIF et congé examen.

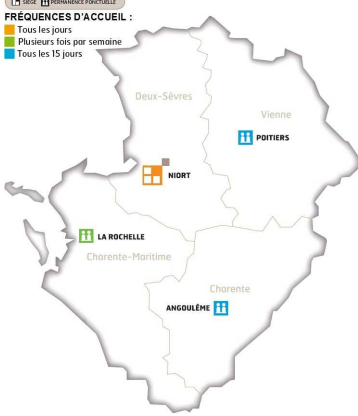
20 septembre 2012



Le Fongecif Poitou-Charentes

Le Fongecif, un acteur de proximité ancré dans son territoire régional :


- ❖ Une présence sur les 4 départements du Poitou-Charentes
- ❖ Partenaire du service public de l'emploi et des acteurs de l'orientation (CIO, Pôle Emploi, PRC VAE, Maison de l'Emploi, ARFTLV, divers OPCA, OREF...).
- ❖ Un pilotage par les partenaires sociaux, acteurs de terrain en prise directe avec l'entreprise et ses réalités.



FRÉQUENCES D'ACCUEIL :

- Tous les jours
- Plusieurs fois par semaine
- Tous les 15 jours

20 septembre 2012



Le Fongecif Poitou-Charentes


Le paritarisme

Depuis la création du Fongecif en 1983, la définition des orientations stratégiques, le choix des priorités et les décisions de financement sont pris de façon concertée par les instances paritaires.

Composition du bureau :

Collège Salariés	Collège Employeurs
Jean-Philippe RAMBAUD (CFTC)	Jean-Louis PIOT (MEDEF)
Yvon GRATEAU (CFE-CGC)	Christian RENGEARD (CGPME)
Marc HAVARD (CGT)	Laurence GAUZERE (UPA)
Pascal FORGET (CFDT)	Pierre GREGOIRE (MEDEF)
Francis COTTINEAU (CGT-FO)	François INFANTES (MEDEF)

20 septembre 2012





Le Fongecif Poitou-Charentes

L'organisation paritaire

(Mobilisation des administrateurs aux réunions paritaires à hauteur de 25 jours par an, soit 2 à 3 jours par mois)

- > 5 à 7 bureaux et conseils d'administration
- > 4 à 5 commissions techniques paritaires
- > 11 commissions paritaires de prise en charge
- > 11 commissions de recours gracieux

20 septembre 2012



Le Fongecif Poitou-Charentes

L'organisation interne

Une équipe de 11 personnes développe une culture de service afin de satisfaire les salariés du Poitou-Charentes.

Laurent RÉVEILLON - Directeur	
Pôle administratif	Pôle information-conseil
Claudie Moinet Frédérique Fruchet Isabelle Bain Véronique Giraud Fabien Vrignaud	Marie-Pierre de Lepinay Matthieu Cluzeau Nathalie Couesnon Nelly Vanbesien Emmanuel Jorg

20 septembre 2012





Laurent REVEILLON
Directeur

20 septembre 2012



Le Fongecif Poitou-Charentes

❖ Ressources 2011

Près de 16 millions d'euros de ressources,
dont 14 millions d'euros provenant de 12033 entreprises cotisantes aux
titres des 1% cif CDD et 0.2% CIF CDI.

Collecte : 13 956 541 €


■ **FPSP : 1 662 536 €**

■ **FSE : 271 390 €**

- Le **FPSP** principal cofinanceur du Fongecif Poitou-Charentes,
- La **Directe Poitou-Charentes** cofinance via le FSE un projet lié à la qualification des jeunes bas niveaux de qualification et des séniors.

20 septembre 2012






Le Fongecif Poitou-Charentes

- ❖ **Dépenses de formation**

Plus de 15 millions d'euros de financement de projets réglés sur 2011

- ❖ **Quelques chiffres sur 2011**
 - ❖ Plus de 16 M€ engagés (décisions CPPEC)
 - ❖ 1538 dossiers présentés (CDD & CDI dont bilan de compétence et VAE)
 - ❖ 1181 dossiers acceptés (CDD & CDI dont bilan de compétence et VAE)

❖ **Taux d'acceptation : 77%**

20 septembre 2012 



Le Fongecif Poitou-Charentes

Chiffres Clés 2011

- ❖ Une équipe de **11** personnes
- ❖ Au service des salarié(e)s du Poitou-Charentes, issus des entreprises cotisantes (plus de 12000) relevant du champ de compétences du Fongecif Poitou-Charentes.
- ❖ **11176** personnes ayant reçu une première information, dont :
 - ❖ **8032** par téléphone,
 - ❖ **1958** en visite,
 - ❖ **845** par courriel,
 - ❖ **978** au cours de Forums et réunions d'information.



20 septembre 2012 




Le Fongecif Poitou-Charentes

Chiffres Clés 2011

- ❖ **704** bénéficiaires d'un accompagnement par les services proposés
- ❖ bénéficiaires d'une aide financière pour **572 471** heures de formation, dont :
 - ❖ **647** Congés Individuels de Formation (dont 149 en CDD) soit 68% de demandes satisfaites
 - ❖ **442** Congés Bilans de Compétences (dont 16 en CDD)
 - ❖ **92** Congés VAE

20 septembre 2012

Le Fongecif Poitou-Charentes


Le Fongecif, créateur d'avenir professionnel pour les salarié(e)s :

- ❖ 55 % des bénéficiaires sont des femmes,
- ❖ 81% des bénéficiaires du CIF sont ouvriers ou employés,
- ❖ plus de 51% des bénéficiaires sont issus d'entreprises de moins de 50 salariés, dont 59% d'entreprise de moins de 20 salariés.
- ❖ 94 % des bénéficiaires accèdent à un diplôme à l'issue du CIF.

Le Fongecif Poitou-Charentes, un espace de liberté et de responsabilité qui favorise l'initiative individuelle :

- ❖ Se qualifier, c'est passer d'une mobilité subie à une mobilité choisie,
- ❖ Le Fongecif, un interlocuteur neutre par rapport à l'employeur et au marché de la formation,
- ❖ **Près de 1958 salariés sont accompagnés chaque année sur la région.**

20 septembre 2012





Marie Pierre de LEPINAY Conseillère en mobilité professionnelle

20 septembre 2012



Les missions du Fongecif Poitou-Charentes



Oser, vouloir, savoir, pouvoir engager une démarche de changement sont autant de dimensions où se dissimulent des aléas que les uns dépasseront aisément alors que d'autres s'y confronteront au risque du découragement, de l'abandon. Réunir ces « conditions de réussite » représente un réel défi pour bon nombre de salariés(es), notamment pour ceux qui sont les moins qualifiés(es).

L'accompagnement des Fongecif trouve là une vraie légitimité dans la réduction des écarts dans l'accès à la formation pour les publics salariés les moins qualifiés.

L'accès aux informations, l'élaboration et la clarification d'un projet professionnel, l'aide à la décision, la prise de recul, la mesure de faisabilité, la conception de parcours de formation, l'agencement et la programmation d'étapes, l'anticipation de la recherche d'un nouvel emploi, la recherche de financement, **sont plus que jamais au cœur de cette mission de conseil des Fongecif.**

20 septembre 2012

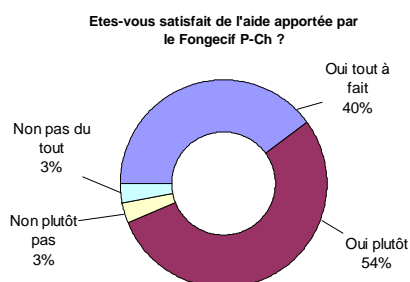


L'accompagnement des FONGECIF (Etude IPSOS 2012)

Une mission centrée sur l'individu et son projet

■ Une satisfaction globale très marquée pour l'ensemble des services (94%)

■ L'accès à la formation tout au long de la vie suppose une connaissance des outils d'évolution professionnelle mis à disposition des salariés et des demandeurs d'emploi.



20 septembre 2012



L'accompagnement du FONGECIF (Etude IPSOS 2012)

Les résultats de cette enquête traduisent de façon concrète les choix faits par les partenaires sociaux pour sécuriser les parcours professionnels du plus grand nombre :

- un très large accès aux services déployés par les Fongecif,
- un haut niveau de satisfaction au regard de ces services.

La fonction d'information, de conseil et d'accompagnement est indispensable pour assurer une orientation, une formation et un suivi de qualité permettant de répondre aux objectifs de transition professionnelle recherchés.

Les bénéficiaires estiment que les services du Fongecif les ont aidés à :

- progresser dans la construction de leur projet professionnel pour **79%**
- choisir la formation la plus adaptée pour **63%**
- mieux gérer le projet tout au long de la formation pour **59%**
- rechercher le centre de formation adéquat pour **58%**

20 septembre 2012



Le Fongecif Poitou-Charentes

Des services en ligne :

- ❖ Un service en ligne d'information générale présentant les différents dispositifs et services proposés par le FONGECIF : <http://www.fongecif.org>
- ❖ Un service en ligne d'information spécifique au Fongecif Poitou-Charentes avec prochainement une vérification en ligne des droits, inscription aux réunions, connaissance des résultats des Commissions...

<http://www.fongecifpoitoucharentes.fr>

20 septembre 2012



Le Fongecif Poitou-Charentes



Un maillage géographique afin d'être au plus près des salariés avec :

- ❖ Des réunions d'information en semaine et samedi à Niort, Angoulême, Poitiers, La Rochelle, Châtelleraut afin d'être renseigné sur toutes les questions liées à la formation et les démarches à envisager
- ❖ Des entretiens individuels avec un conseiller en mobilité professionnelle à Niort, Angoulême, Poitiers, La Rochelle, Châtelleraut , ...
- ❖ Des entretiens téléphoniques
- ❖ Un suivi individuel assuré

20 septembre 2012





Le Fongecif Poitou-Charentes

- ❖ Un service immédiat ouvert à tous, sans rendez-vous, à Niort et à la Cité des Métiers de La Rochelle pour être renseigné sur toutes questions liées à la formation
- ❖ un Espace Multimédia en libre service destiné à la recherche d'information sur les métiers, les emplois et les formations (en phase d'enquête).
- ❖ Un Atelier Projet afin d'être accompagné et conseillé en méthodologie de construction de son projet professionnel (en phase analyse).

20 septembre 2012





Le Fongecif Poitou-Charentes

Des services à la disposition des salariés :

- ❖ Un service téléphonique 05 49 28 38 28 pour connaître tous les dispositifs de la formation professionnelle,
- ❖ Site Internet, www.fongecifpoitoucharentes.fr,
- ❖ Service immédiat sur Niort et sur La Rochelle,
- ❖ Réunion d'information collective sur toutes les permanences,
- ❖ Atelier projet sur Niort,
- ❖ Un espace projet (multimédia) dès septembre 2012,
- ❖ Entretien individuel sur toutes les permanences.


20 septembre 2012



Jean-Louis PIOT
Vice-président

20 septembre 2012




Les impacts du CIF sur les parcours (Etude IPSOS 2012)

L'évaluation nationale post CIF réalisée en 2012, auprès de 13875 bénéficiaires (256 en Poitou-Charentes), révèle que le **CIF** est un **levier essentiel dans la réalisation des changements professionnels** (le changement professionnel étant considéré par les bénéficiaires comme le changement le plus important) et ce, de **manière sécurisée**.

L'**accompagnement** est perçu comme un **soutien efficace** qui permet l'élaboration d'un projet personnel, le choix de formation adéquate. Les abandons en cours de formation sont très faibles et la réussite au examen particulièrement élevée comparativement aux moyennes nationales.

20 septembre 2012



Les impacts du CIF sur les parcours (Etude IPSOS 2012)

Le CIF est un levier de changement sécurisé

Les dispositions attachées au Congé Individuel garantissent une « sécurité » pour tous les salariés qui s'engagent dans un changement professionnel. Pendant la durée de la formation (CIF), le contrat de travail est suspendu.

- ❖ Le temps de formation est assimilé à du temps de travail et génère des congés payés.
- ❖ Le salaire est maintenu.
- ❖ L'ancienneté continue à courir.
- ❖ Le salarié reste électeur et éligible dans l'entreprise. S'il est titulaire d'un mandat syndical ou de représentant du personnel, il conserve son mandat.
- ❖ A l'issue du Congé le salarié peut retrouver son emploi.

20 septembre 2012



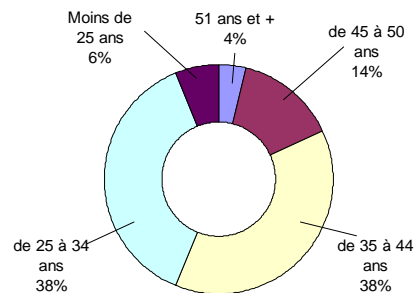
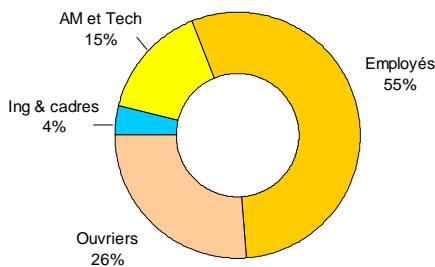
Les bénéficiaires interviewés

A QUI S'ADRESSE LE CIF ?

Aux hommes (48%) et aux femmes (**52%**). Moyenne d'âge de 37 ans

EN TERMES DE CSP ?

Aux ouvriers et employés à **81%**



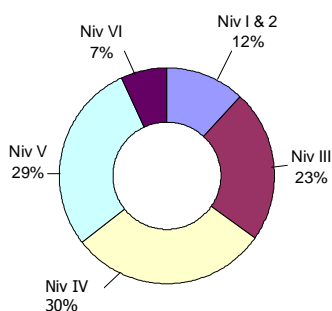
20 septembre 2012





Les bénéficiaires interviewés

Aux salariés faiblement qualifiés (66% de niveau inférieur ou égal au niveau IV) ce qui correspond aux objectifs des partenaires sociaux exprimés dans l' Accord National Interprofessionnel de 2009



Rappel de la classification française des niveaux de formation :

Niveau IV, équivalent au baccalauréat ou au brevet professionnel

Niveau V, équivalent au BEP ou au CAP

Niveau V bis, formation courte d'une durée maximum d'un an (sortie avant l'année terminale du second cycle court)

Niveau VI, pas de formation au-delà de la fin de la scolarité obligatoire

20 septembre 2012



Un puissant vecteur de changement professionnel

Une employabilité accrue pour les CIF CDD

Ils accèdent à 41% à un CDI un an après leur formation. Dans un contexte économique difficile, 83% d'entre eux sont en emploi.

Une transition professionnelle sécurisée pour les CIF CDI



20 septembre 2012



La situation professionnelle change...

Pour les personnes interrogées, la comparaison de la situation professionnelle avant le CIF et un an après (tous types de CIF confondus) fait apparaître une évidente dynamique d'évolution. Ce changement représente une amélioration, notamment pour l'évolution professionnelle et les responsabilités.

Un an après le CIF les bénéficiaires ont changé (en % d'entre eux) :

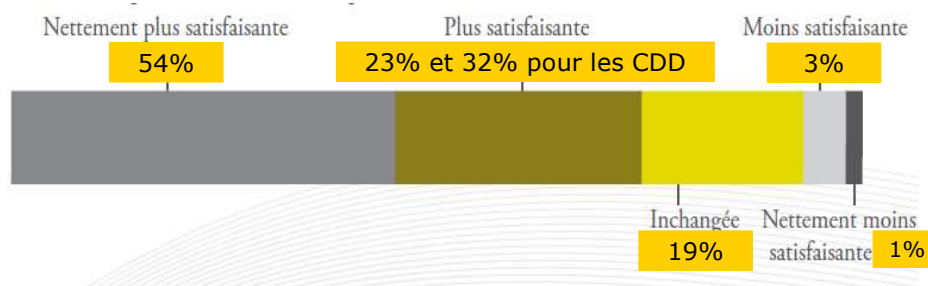
- de profession 78%
- de responsabilité 72%
- d'entreprise 69%
- de secteur d'activité 65%
- de catégorie socioprofessionnelle 58%
- de rémunération 65%

20 septembre 2012



...et ce changement est positif

Le niveau de satisfaction global sur la situation professionnelle un an après le CIF est très favorable (78% de satisfaction). Les réponses sont assez homogènes quel que soit le type de CIF.



20 septembre 2012





Un moteur essentiel de l'ascenseur social

La reconnaissance par le diplôme

- **97%** des formations suivies se concluent par un examen : diplôme, titre...
- **94%** un taux de réussite exceptionnel aux examens.

À la recherche de mobilité professionnelle

- La promotion sociale est un objectif poursuivi par la moitié des bénéficiaires.

72 % recherche une reconnaissance par le diplôme

72 % un changement d'orientation professionnelle

70 % une meilleure employabilité (86% pour les CDD)

20 septembre 2012




Le CIF participe aux politiques de l'emploi

Il atteint les objectifs qui lui sont fixés : **mobilité professionnelle, employabilité, ascension sociale, création et reprise d'entreprise...** L'investissement financier et personnel qu'il représente doit être envisagé sur un parcours de vie professionnelle. C'est par définition un dispositif tourné vers les salariés ayant un besoin de qualification.

Le CIF peut être considéré comme un outil de la seconde chance vers la qualification, la sécurisation des parcours et l'ouverture durable à l'emploi.

20 septembre 2012





Conclusions

Une efficacité du CIF perçue au niveau de :

- la mobilité professionnelle,
- l'augmentation de l'employabilité,
- l'ascension sociale.

Le CIF, un outil de la seconde chance tourné vers :

- la qualification,
- la sécurisation des parcours,
- l'ouverture durable à l'emploi.

Une fonction d'information, de conseil et d'accompagnement indispensable pour assurer :

- une orientation,
- une formation,
- un suivi de qualité et une transition professionnelle réussie

20 septembre 2012



Questions

20 septembre 2012

